S05.XX lésion traumatique de l'oeil et de l'orbite

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S05

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	7327	6745
dont cas avec diagnostic isolé	6140	6140

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	40.2	40.3
Age médian	39.47	39.58
Proportion des accidents professionnels	27%	27%
part des femmes	36%	37%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	2269	846
Médiane des prestations	280	261
10% des cas ont des prestations inférieures à	73	68
10% des cas ont des prestations supérieures à	1728	1103
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	86%	68%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	5679	1766
Médiane des prestations	319	283
10% des cas ont des prestations inférieures à	90	82
10% des cas ont des prestations supérieures à	2760	1700
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	93%	81%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	1640	1247
Part de cas avec indemnité journalière	22%	18%
Médiane des prestations	39	18
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	9	3
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	2	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	16	4
Part de cas avec IR	0.2%	0.1%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	51%	35%
Somme des degrés d´invalidité par année	819%	133%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	1%	1%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 2268 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S05.XX
en 2016-2020, dont 1920 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S05.XX lésion traumatique de l'oeil et de l'orbite

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S05

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

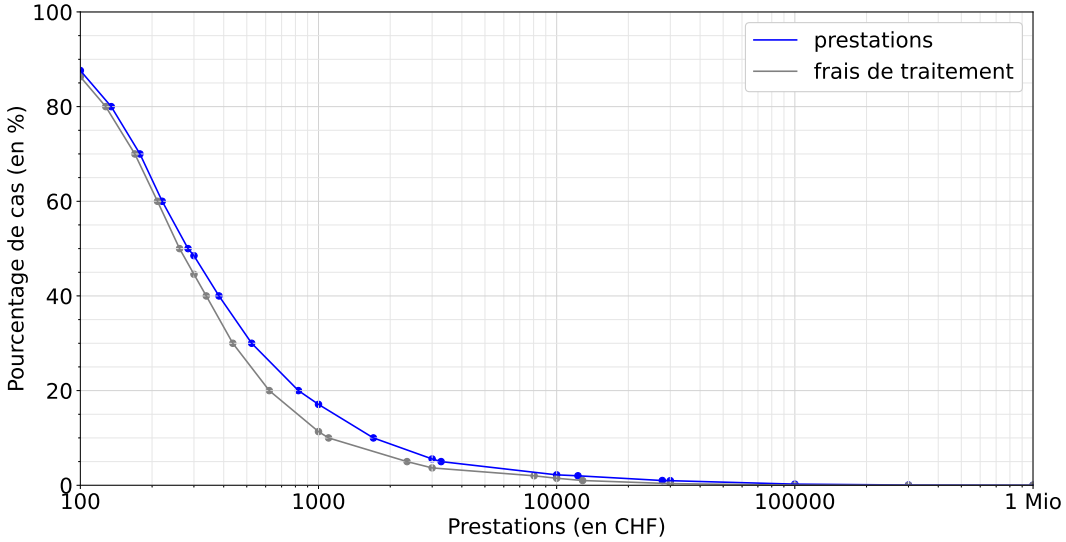

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

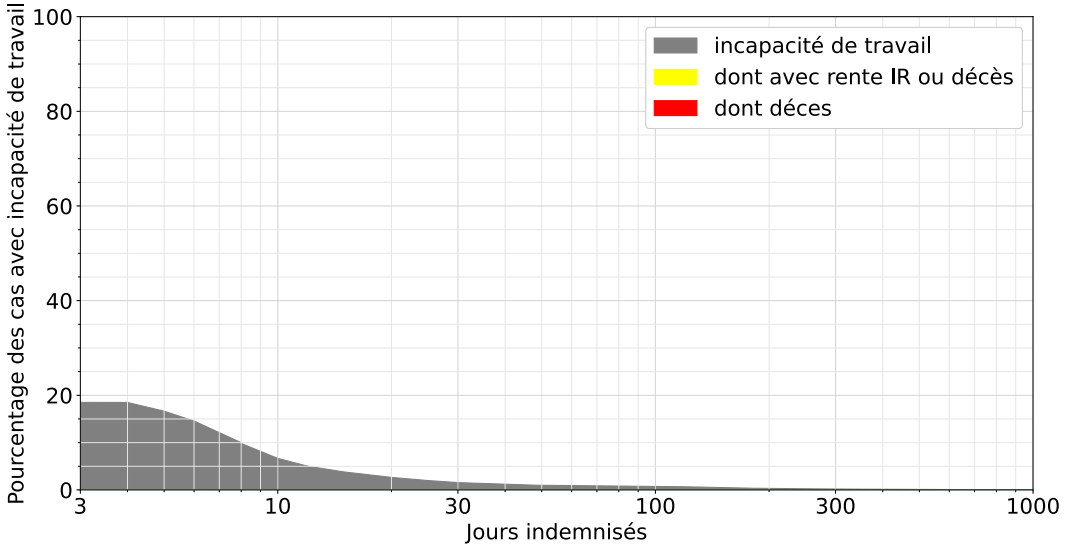

Exemple de lecture:
Après trois mois,1 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.